



PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT 2026/2027

CENTRE SOCIAL SAGARDIAN

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. INTENTIONS ÉDUCATIVES	4
2. BESOINS DU PUBLIC ACCUEILLI	6
3. ACCUEIL INCLUSIF	7
4. PROJET ÉDUCATIF	9
5. OBJECTIFS ÉDUCATIFS	10
6. L'ACCUEIL ALSH	11
7. L'ÉQUIPE	13
8. ORGANISATION DE LA JOURNÉE	15
9. SÉCURITÉ ET LÉGISLATION	16

Qui sommes-nous ?

L'accueil de loisirs Sagardian

L'Accueil de Loisirs Sagardian est géré par le Centre Social Sagardian, une association loi 1901 à but non lucratif. Son activité s'appuie sur le projet éducatif du centre, lui-même inscrit dans un contrat de projet global, en cohérence avec les valeurs de l'Éducation Populaire.

Le centre de loisirs se veut :

- Un espace de vie, de rencontres, de convivialité et de découvertes,
- Un lieu d'apprentissage, de projets collectifs et d'appropriation de son environnement,
- Un cadre propice à l'accueil, à la socialisation, à l'orientation et à l'épanouissement des enfants.

Un accueil de loisirs intégré au Centre Social

L'intégration du centre de loisirs au sein du Centre Social Sagardian permet une synergie éducative et sociale au service des enfants et de leurs familles.

Cet ancrage offre :

- Une cohérence éducative renforcée, en lien avec les autres actions du centre social,
- Un accueil accessible, favorisant la mixité sociale et les rencontres entre enfants de tous horizons,
- Un soutien aux familles grâce à des modes de garde adaptés et des activités éducatives de qualité,
- Une dynamique locale, facilitée par les partenariats avec les acteurs du territoire,
- L'appui d'une équipe expérimentée, aux compétences éducatives, sociales et administratives complémentaires.

Ce fonctionnement intégré crée une dynamique positive pour les enfants, les familles, et plus largement, pour la vie de quartier.

1. INTENTIONS ÉDUCATIVES

Nos thèmes pédagogiques de l'année : la nature, le handicap et le sport

Tout au long de l'année, les enfants seront invités à explorer deux grands thèmes riches en découvertes : la nature, le sport et le handicap. Ces axes guideront nos activités éducatives, ludiques et motrices.

1.1 A la découverte de la nature qui nous entoure

Objectif : éveiller la curiosité des enfants et leur permettre de découvrir, d'observer et de mieux comprendre les différents milieux naturels qui nous entourent.

Tout au long de l'année, les enfants seront amenés à partir à la découverte de la nature à travers des activités ludiques, sensorielles, créatives et éducatives.

Ils pourront notamment :

- Découvrir les différents milieux naturels : la mer, la montagne, la forêt, la campagne et les espaces naturels qui nous entourent,
- Observer et apprendre à reconnaître les animaux, les plantes, les arbres, les fleurs et les éléments naturels,
- Explorer les particularités de la mer : les animaux marins, les coquillages, le sable, les marées et la préservation des océans,
- Partir à la découverte de la montagne : ses paysages, ses animaux, sa végétation et les différentes saisons,
- Découvrir la forêt et la campagne à travers l'observation des insectes, des oiseaux, des arbres et des petits animaux,
- Développer leurs sens grâce à des activités autour des sons, des odeurs, des textures et des couleurs de la nature,
- Comprendre l'importance de protéger notre environnement et adopter progressivement des gestes simples pour préserver la nature,
- Être sensibilisés au respect des animaux, des plantes et des espaces naturels.

Ce thème sera l'occasion de proposer aux enfants un véritable voyage sensoriel et culturel, en découvrant la richesse et la diversité de notre environnement. À travers ces expériences, ils développeront leur curiosité, leur imagination et leur envie de prendre soin de la nature qui les entoure

1.2 Le sport dans tous ses états !

Objectif : développer la motricité, l'autonomie et l'esprit d'équipe.

Tout au long de l'année, les enfants :

- Découvriront de nouveaux sports, adaptés à leur âge et à leurs capacités,
- Travailleront leur motricité fine et globale à travers des jeux de coordination, d'équilibre et de mouvement,
- Seront sensibilisés aux valeurs du sport : respect des autres, coopération, dépassement de soi,
- Seront encouragés à bouger avec plaisir, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Ces deux thèmes se croiseront parfois pour des activités ludiques autour de sports typiques de certaines régions ou pays, ou encore pour des jeux collectifs inspirés de cultures du monde.

1.3 Le handicap

Objectif : sensibiliser les enfants aux différentes formes de handicap, qu'elles soient physiques, sensorielles ou mentales, et favoriser l'inclusion, l'empathie et le respect des différences.

Tout au long de l'année, les enfants seront amenés à :

- Découvrir les différentes formes de handicap à travers des histoires, des jeux et des activités adaptées à leur âge,
- Comprendre que chaque personne est unique, avec ses capacités, ses besoins et ses particularités,
- Être sensibilisés aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap dans leur quotidien,
- Expérimenter, de manière ludique et sécurisée, certaines situations afin de mieux comprendre les besoins des autres,
- Développer l'entraide, la bienveillance, l'écoute et le respect de chacun,
- Découvrir des activités et des sports adaptés permettant à tous de participer et de prendre plaisir à jouer ensemble.

Ce thème sera également l'occasion de déconstruire les idées reçues sur le handicap et de montrer aux enfants que les différences ne sont pas des obstacles à la rencontre, au partage et au vivre-ensemble.

2. BESOINS DU PUBLIC ACCUEILLI

A.L.S.H MATERNEL – Les besoins essentiels du petit enfant

 BESOIN	 CE QUE ÇA VEUT DIRE	 CONCRÈTEMENT, ON FAIT QUOI ?
 Physiologique	Manger, dormir, bouger, découvrir avec les sens	➤ Proposer des repas équilibrés ➤ Respecter le temps de sieste ➤ Jeux moteurs ➤ Ateliers sensoriels les règles et leurs raisons
 Sécurité affective	Se sentir aimé, rassuré, en confiance	➤ Accueillir avec bienveillance ➤ Être à l'écoute, rassurer, câliner
 Communication	Exprimer ses besoins, découvrir le langage, socialiser	➤ Parler avec l'enfant ➤ Nommer ses émotions ➤ Accepter les pleurs comme expression
 Autonomie & confiance	Explorer, essayer seul, se sentir capable	➤ Laisser faire par lui-même ➤ Sécuriser les espaces d'exploration
 Construction de la personnalité	Se différencier, dire "non", affirmer son identité	➤ Respecter les choix simples ➤ Ne pas punir l'opposition mais l'accompagner

 DOMAINE	 CARACTÉRISTIQUES	 COMMENT ACCOMPAGNER ?
 Psychologique	➤ Fait la différence entre réel et imaginaire ➤ Commence à raisonner ➤ Comprend les conséquences de ses actes	➤ Encourager les discussions ➤ Expliquer les règles et leurs raisons
 Social	➤ Apprend à respecter les règles communes ➤ Veut se comparer aux autres ➤ Sensible à la justice	➤ Mettre en place des jeux coopératifs ➤ Valoriser l'équité et l'écoute
 Relations & amitiés	➤ Dès 8 ans : importance des copains ➤ Vers 12 ans : amitiés fortes et sélectives	➤ Favoriser les petits groupes ➤ Gérer les conflits avec médiation

3. ACCUEIL INCLUSIF

Engagement pour l'inclusion

Notre accueil de loisirs s'engage à offrir **un environnement inclusif, bienveillant et respectueux pour tous les enfants**, quels que soient leurs besoins spécifiques.

Conformément à la *loi du 11 février 2005* pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, nous mettons en œuvre :

- Les adaptations nécessaires pour garantir l'accessibilité physique et pédagogique,
- Des pratiques individualisées, centrées sur les besoins de chaque enfant,
- Une collaboration étroite avec les familles et les professionnels de santé,
- Un suivi régulier pour ajuster nos actions et améliorer continuellement l'accueil.

Chaque enfant a sa place, et nous veillons à ce que chacun puisse participer pleinement aux activités, **s'épanouir et grandir en toute confiance**.

Principes fondamentaux :

Accueil inclusif des enfants selon le handicap

Nos principes

- Non-discrimination : aucun enfant ne sera exclu en raison de son handicap.
- Individualisation : chaque enfant est accueilli selon ses besoins spécifiques.
- Partenariat : coopération étroite avec les familles et les professionnels de santé.

Nos engagements

- Projet d'Accueil Individualisé (PAI) : élaboré avec la famille et les professionnels pour définir les besoins et adaptations.
- Accessibilité : locaux adaptés à tous les enfants.
- Activités adaptées : participation de chacun selon ses capacités. Des alternatives sont proposées si nécessaire.
- Suivi et collaboration : travail en lien avec les familles et les structures spécialisées.
- Évaluation continue : pratiques régulièrement ajustées en fonction des besoins des enfants.

4. PROJET ÉDUCATIF

Nos intentions éducatives et notre démarche d'évaluation

Intentions éducatives

Nos actions visent à accompagner chaque enfant dans son développement global, en :

- Favorisant le développement émotionnel, cognitif et moteur, ainsi que l'autonomie et le sens des responsabilités,
- Créant des espaces de collaboration et de partage, en valorisant l'apprentissage par l'exemple et le vivre-ensemble,
- Encourageant l'autonomie dans les gestes du quotidien, la coopération entre pairs et le développement de la socialisation.

Notre démarche d'évaluation

Afin de garantir la qualité de notre projet éducatif et d'adapter nos pratiques aux besoins des enfants et des familles, deux types d'évaluation sont menés :

1. L'évaluation continue

→ Tout au long de l'année, elle permet d'ajuster les méthodes pédagogiques, les contenus et les animations en fonction des observations et des retours de terrain.

2. L'évaluation annuelle

→ Réalisée en fin d'année, elle permet de faire un bilan global des acquis, de mesurer l'impact de nos actions, et de définir les orientations éducatives de l'année suivante à partir des constats relevés.

5. OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Nos valeurs éducatives fondamentales

Nous plaçons l'enfant au cœur de notre action éducative en défendant les valeurs suivantes :

- Respect de l'enfant et de son rythme
- Bienveillance et sécurité affective
- Égalité et inclusion
- Autonomie et responsabilisation
- Ouverture au monde et aux autres
- Coopération et citoyenneté

Nos objectifs éducatifs

- Favoriser l'épanouissement global de chaque enfant (physique, affectif, social, cognitif).
- Développer l'autonomie, la confiance en soi et l'esprit critique.
- Stimuler la créativité et la curiosité par des activités variées.
- Encourager la vie en collectivité : respect des règles, coopération, écoute des autres.
- Favoriser l'inclusion de tous les enfants, notamment en situation de handicap.
- Accompagner les familles et créer un lien éducatif cohérent.

6. L'ACCUEIL ALSH

Capacité d'accueil

L'Accueil de Loisirs Sagardian accueille les enfants **nés entre 2016 et 2023**, répartis en deux groupes d'âge :

- **Groupe maternel** (enfants nés entre 2019 et 2023, l'enfant doit avoir fait 3 ans et doit être propre).
 - Capacité maximale : **86 enfants**
- **Groupe primaire** (enfants nés entre 2016 et 2020)
 - Capacité maximale : **74 enfants**

L'accueil est organisé en fonction de l'âge de l'enfant, de ses besoins, et dans le respect des taux d'encadrement réglementaires fixés par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Locaux

L'Accueil de Loisirs Sagardian se déroule au sein du **Pôle Petite Enfance de Saint-Jean-de-Luz**.

Les locaux sont spécialement aménagés pour répondre aux **besoins des enfants** selon leur âge, et pour garantir un accueil dans des conditions de **sécurité, de confort** et de **bien-être**. Ils offrent des espaces adaptés pour les activités manuelles, les temps calmes, les jeux moteurs, les repas, ainsi qu'un accès à des espaces extérieurs.

Organisation pratique

Sorties

Nous organisons régulièrement des sorties variées, en lien avec nos thématiques annuelles.

- Les transports en commun (bus de ville, train) sont privilégiés pour les déplacements courants.
 - Pour les sorties longues ou celles des plus petits, nous faisons appel à une société privée de transport en autocar.
- Toutes les sorties sont encadrées par l'équipe, dans le respect des normes de sécurité

Restauration

- Les repas sont livrés chaque jour en liaison chaude par notre prestataire Bertakoa, garantissant qualité et équilibre alimentaire.
- **Lors des sorties à la journée, les pique-niques sont à prévoir par les familles.**
- Occasionnellement, des ateliers cuisine sont proposés, où les enfants préparent eux-mêmes leur repas dans un cadre ludique et sécurisé.

Habillement et accessoires

Pour le confort et la sécurité de chacun, chaque enfant doit venir avec :

- Un **sac personnel** contenant :
 - une **gourde**,
 - un **change complet**,
 - des **vêtements adaptés à la météo** (casquette, imperméable, etc.).
- Seules les **chaussures fermées** (type baskets) sont autorisées pour les activités.

En cas d'oubli ou d'accident, des vêtements de rechange peuvent être prêtés par l'accueil de loisirs Sagardian.

Nuitées et mini-séjours

Dans le cadre de notre projet pédagogique, des nuitées et mini-séjours peuvent être proposés ponctuellement aux enfants.

Ces séjours, considérés comme des activités accessoires, permettent de :

- Renforcer les **liens entre enfants et animateurs**,
- Favoriser **l'autonomie et la vie en collectivité**,
- Vivre des **expériences enrichissantes** en dehors du cadre habituel.

Chaque nuitée ou mini-séjour fait l'objet d'une organisation spécifique, avec :

- Une autorisation parentale préalable,
- Une information claire sur le programme, les objectifs pédagogiques, le lieu, le transport, et l'encadrement,
- Le respect des réglementations en vigueur (notamment les taux d'encadrement et les conditions d'hébergement fixés par la DDCS/SDJES).

Ces moments privilégiés contribuent pleinement à l'épanouissement des enfants, dans un cadre sécurisé, adapté et encadré par une équipe formée.

7. L'ÉQUIPE

DIRECTION ALSH ESPAGNET Baptiste



Agent administratif
KINZE Christelle

Animatrice référente
DARRIEULAT Amandine

14 animateurs
permanents

Animateurs
saisonniers

Organisation en cas d'absence du responsable

- En l'absence ponctuelle du responsable du site (moins d'une semaine), l'animatrice référente ou la directrice adjointe BAFD désigné assure le relais sur place.
- En cas d'absence prolongée (plus d'une semaine), une personne désignée par le directeur du centre social prendra en charge la coordination de l'accueil.
- À tout moment, l'assistant sanitaire reste responsable du suivi des soins de premiers secours et de la gestion des situations de santé.

Nos engagements pédagogiques

Respect du rythme et épanouissement de l'enfant

L'équipe pédagogique s'engage à accompagner chaque enfant dans la découverte de son environnement, en respectant son rythme, ses besoins et son bien-être.

Développement de l'autonomie

Nous mettons en place :

- Des ateliers autour des émotions,
- Des temps où l'enfant devient acteur (responsable de son matériel, de son espace),
- Des activités favorisant la prise d'initiative et la confiance en soi.

Renforcement de l'esprit critique

- Des temps de lecture, de paroles, d'échanges et de débats sont proposés, notamment pour les enfants en âge primaire.
- Ces moments visent à développer la réflexion personnelle, l'écoute des autres et le respect des opinions

Continuité éducative

Nous proposons des activités variées qui permettent aux enfants d'acquérir des compétences utiles au quotidien :

- **Activités artistiques** (création, expression),
- **Activités sportives** (développement corporel et motricité),
- **Activités manuelles** (créativité, logique, motricité fine).

Ces expériences contribuent au développement global de l'enfant : sur **le plan cognitif, social, émotionnel et physique**.

8. ORGANISATION DE LA JOURNÉE

SECTEUR MATERNEL

8H00-9H30 : accueil du matin et transmission avec les familles

9H30 : appel nominatif des jeunes avec pointages

9H45-11H15 : activité du matin (incluant rangement et nettoyage des salles)

11H15 : appel nominatif et départ à la cantine

11h30-12h30 : repas

12H45-14H30 : sieste/temps calme avec réveil échelonné

15H00-15H45 : activité de l'après-midi

} **2023**

13H30 : Temps calme animé ou sieste

13H45-14H15 : Temps récréatif

14H15-15H45 : Activités sous forme de jeu

16H00-16H30 : Goûter

16H30-18H30 : Accueil du soir et transmission aux familles

SECTEUR PRIMAIRE

8H00-9H30 : Accueil du matin et transmission avec les familles

9H30 : Appel nominatif des jeunes avec pointage

9H45-12H15 : Activité du matin (incluant rangement et nettoyage des salles)

12H15 : Appel nominatif et départ à la cantine

12H30-13H30 : Repas

13H30-14H00 : Temps récréatif

14H00-14H15 : Temps calme animé

14H30-16H00 : Activité de l'après-midi (incluant rangement et nettoyage des salles)

16H00-16H30 : Goûter

16H30-18H30 : Accueil du soir et transmission aux familles

En cas de journée sortie, la journée s'organise différemment, en fonction des heures de départ et de retours ainsi qu'au rythme de l'enfant.

9. SÉCURITÉ ET LÉGISLATION

Responsabilité et suivi sanitaire

Responsabilité de l'équipe

Chaque animateur est garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis. Le responsable et l'ensemble de l'équipe s'engagent à :

- respecter les procédures internes de l'association,
- appliquer les protocoles sanitaires en vigueur,
- se conformer à la réglementation du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Suivi sanitaire des enfants

Chaque enfant dispose d'une fiche sanitaire de référence, remplie par la famille et consultable :

- dans sa fiche informatique (logiciel de gestion), et dans un classeur dédié à l'infirmerie.
- un récapitulatif des recommandations parentales est accessible :
- dans les cahiers d'appel des animateurs,
- à l'infirmerie,
- au bureau de direction.

Les animateurs en sont informés verbalement afin d'assurer un suivi optimal.

Gestion de la santé et des incidents

Avant chaque sortie, l'animateur vérifie et met à jour la trousse à pharmacie de son groupe.

Tout soin ou intervention médicale est consigné dans un registre spécifique, conservé à l'infirmerie.

En cas de fièvre supérieure à 38°C, l'enfant est isolé à l'infirmerie et les parents sont immédiatement contactés.

Incidents de santé ou situations urgentes

En cas de doute ou de situation grave, le responsable ALSH contacte les parents et, si nécessaire, les urgences médicales.

En situation d'urgence extrême hors site, l'animateur peut être amené à agir sans attendre selon les protocoles de premiers secours.

Les familles sont systématiquement informées le jour même de tout incident concernant leur enfant.

Confidentialité des informations

Certaines informations personnelles ou médicales concernant les enfants peuvent être communiquées aux animateurs dans un but strictement professionnel afin d'assurer un accueil adapté.

Ces informations sont confidentielles et ne doivent en aucun cas être partagées en dehors du cadre professionnel.